



2011-2013 /

Maison de Quartier de la Pontaise

Ancien Temple de Saint-Luc



L a u s a n n e

direction des travaux
service d'architecture
rue du Port-Franc 18
c.p. 5354, 1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
fax 021 315 50 05

www.lausanne.ch/architecture



Technique

La rénovation du Temple de Saint-Luc et sa transformation en maison de quartier se sont avérés être un exercice complexe du point de vue architectural, structurel et technique. Les nombreuses exigences, allant du respect des normes parasismiques à la sécurité anti-feu, en passant par les performances thermiques, acoustiques et phoniques ainsi que le génie civil, ont demandé l'élaboration de nombreux détails spécifiques.

Pour que l'ensemble du projet réponde aux différentes normes en vigueur et aux exigences de la nouvelle affectation, les mesures constructives suivantes ont été prises :

- assainissement de la structure souffrant de carbonatation avancée du béton,
- isolation phonique par la mise en œuvre de solutions architecturales spécifiques (sas d'entrée, fenêtres doubles, isolation phonique d'embrasures, de plafonds et de murs, verres phoniques, double faux-plafond) en lien avec les activités et la polyvalence des salles,
- réponse aux exigences parasismiques par un renforcement structurel,
- réduction de la consommation énergétique par une isolation thermique intérieure permettant de préserver les aspects patrimoniaux de qualité,
- exploitation des ressources renouvelables par l'installation de panneaux solaires en toiture pour la production d'eau chaude.

Espaces extérieurs

Les aménagements existants de qualité ne sont pas touchés. L'escalier monumental a été entièrement restauré. La plate-bande entourant la sculpture symbole de Saint-Luc et le jardin côté Jomini sont gardés en l'état. A l'arrière, une petite place supplémentaire, plantée d'hortensias, a pu être créée. Le concept des architectes paysagistes vise la simplicité et la continuité spatiale. Le revêtement en gravier est continu sur l'ensemble de l'espace public côté Jomini. Un généreux parvis est aménagé devant l'entrée. Surélevé par rapport à la rue, cet espace crée une transition entre l'intérieur et l'extérieur. Les relations dedans-dehors sont soutenues par les larges baies vitrées, favorisant le dialogue avec le quartier dans un but d'intégration des nouvelles activités de la maison de quartier.



Conception graphique
www.antidote-design.ch

Rédaction
Katia Freda
www.lausanne.ch/architecture

Photographies
© Joël Tettamanti

Impression
Octobre 2013

Situation

Rue de la Pontaise 33, Lausanne

Type de projet

Rénovation lourde, agrandissement et réaffectation en maison de quartier

Dates

| | |
|--|--------------------------|
| Concours de projet d'architecture, procédure ouverte | 2007 |
| Chantier | septembre 2011-août 2013 |
| Concours artistique | avril 2011 |

Quelques chiffres (SIA 416)

| | | |
|-----------------------|----------------|----------------------|
| Surface terrain | ST | 856 m ² |
| Surface bâtie | SB | 501 m ² |
| Surface plancher brut | SP (existant) | 669 m ² |
| Surface plancher brut | SP (extension) | 503 m ² |
| Surface plancher brut | SP (total) | 1'172 m ² |
| Volume bâti | VB (existant) | 3'595 m ³ |
| Volume bâti | VB (extension) | 1'937 m ³ |
| Volume bâti | VB (total) | 5'532 m ³ |

| | | |
|------|---------|-----------------|
| Coût | CFC 2 | CHF 7'835'000.- |
| Coût | CFC 1-9 | CHF 9'819'000.- |

| | | |
|---------------------|-----------|------------------------------|
| Coût m ³ | CFC2 / VB | CHF 1'416.- / m ³ |
|---------------------|-----------|------------------------------|

Maître de l'ouvrage et représentant

Service de la jeunesse et des loisirs
Service d'architecture
Ville de Lausanne

Architecte

deillon delley architectes sa
Collaborateurs: Nicolas Sansonnens,
Daniel Kolly, Barbara Baecheler,
Roberto Ferrara
Bulle

Ingénieur civil

Perret-Gentil + Rey & Associés SA
Lausanne

Ingénieur CVSE

Sigma ingénierie et maintenance SA
et Etudes Electriques Olivetta
Lausanne

Ingénieur physicien et acousticien

Gartenmann Engineering SA
Lausanne

Concepteur lumière

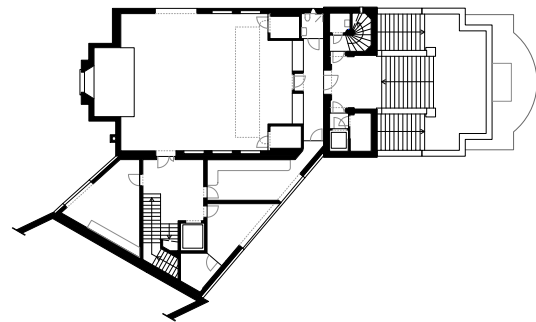
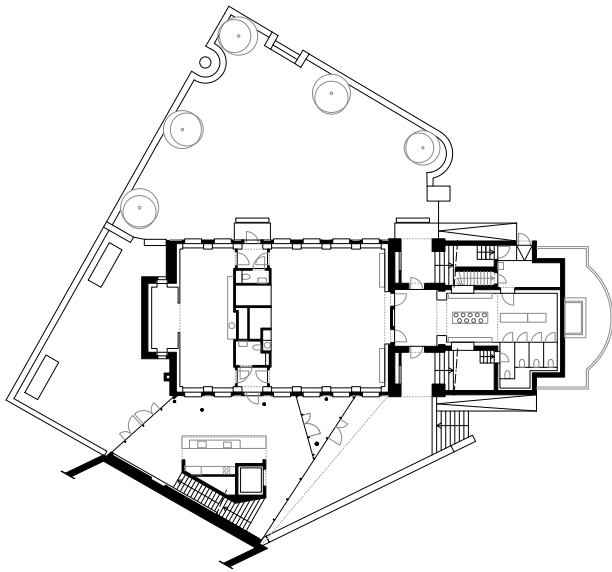
Laurent Junod, lumière électrique
Lausanne

Architectes paysagistes

Service des parcs et domaines
Ville de Lausanne

Artiste

Francis Baudevin
Lausanne



Cadre historique

Construit en 1940 par les architectes Paul Lavanex et Eugène Béboux, le Temple de Saint-Luc est typique de l'architecture moderniste développée avant la seconde guerre mondiale. Le bâtiment a reçu la note 2 au recensement architectural, soit un monument d'importance régionale; il est inscrit à l'inventaire depuis 1999. Cette mesure de protection implique que toutes les solutions architecturales et techniques envisagées sur cet objet doivent être soumises pour approbation au délégué au patrimoine cantonal.

Située à l'angle de la rue de la Pontaise et de l'avenue Jomini, la masse du bâtiment s'est imposée comme signal d'entrée à une époque où la rue était encore pratiquée à double sens. La façade et l'escalier monumentaux soutenaient une expression architecturale novatrice pour un édifice religieux, dont la netteté formelle et l'abstraction volumétrique contrastaient avec la polychromie intérieure originelle. Les années 50 ont vu la disparition de ces peintures intérieures colorées pour des raisons de salubrité (altération prématurée à cause de l'humidité et de la condensation) et une première restauration intérieure a eu lieu en 1965 sous la direction de Paul Lavanex.

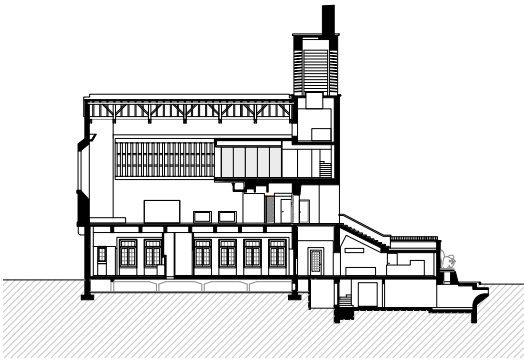
Le «Taureau ailé», sculpture signée par Edouard Sandoz et taillée par Georges Roncati, qui trône devant l'escalier depuis 1948, sublime la composition monumentale et la forte identité architecturale de l'édifice.

Contexte du projet

L'état de conservation préoccupant de l'enveloppe et des installations, doublé d'une forte dégradation de l'ensemble, exigeait une rénovation lourde du Temple de Saint-Luc. Constatant une baisse de la pratique religieuse, la paroisse, qui prêtait déjà ses locaux pour un APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire), accepte de laisser place à une nouvelle maison de quartier, à la condition toutefois de conserver un oratoire. Cette réaffectation du temple répond ainsi à la demande populaire, issue de la démarche participative «Quartier 21», de créer trois nouvelles maisons de quartiers à Chailly, à la Pontaise et à Prélaz.

Pour concrétiser ce projet de rénovation lourde, un concours d'architecture en procédure ouverte a été organisé par le service d'architecture. L'objectif était de créer une maison de quartier qui réponde le plus largement possible aux attentes des différentes tranches d'âges de la population, soit de la petite enfance au troisième âge, tout en respectant les multiples contraintes (sauvegarde du patrimoine, composition des volumes, organisation de la vie de quartier, etc.).

Réel défi pour les architectes, ce projet est la première transformation d'un édifice religieux à Lausanne.



Parti architectural

La conjugaison de trois paramètres distincts a été à la base de la démarche de projet du bureau deillon delley architectes : le site, la qualité du patrimoine et le programme.

Pour répondre à l'enjeu de sauvegarde et préservation du patrimoine architectural tout en respectant les diverses contraintes, le choix des architectes s'est porté sur le maintien de l'intégrité du volume existant couplé à la construction d'une extension contemporaine.

Le Temple Saint-Luc est situé à l'intersection de deux rues, en position de tête. Son implantation, sans alignement sur la rue de la Pontaise, et sa géométrie propre renforcent son autonomie et créent une césure dans le tissu urbain.

Le bâtiment d'expression moderniste est préservé et les espaces intérieurs sont conservés dans leurs dimensions originelles. L'insertion d'un nouveau volume sur la galerie de la nef modifie la perception de l'ancien espace cultuel tout en préservant sa qualité spatiale. Le percement d'une large ouverture dans son flanc offre de nouvelles perspectives sur la ville et participe ainsi à la transition d'une affectation religieuse à une affectation publique.

En réponse au programme, les espaces sont conçus pour permettre une polyvalence d'utilisation en relation avec la diversité d'activités d'une maison de quartier.

Volumétrie

L'intervention contemporaine s'inscrit entre le temple et le pignon de l'immeuble de logement attenant. La plasticité du volume réaffirme la position de tête de l'ensemble. La nouvelle façade est conçue comme un empilement de quatre voiles, articulés précisément à l'angle de la rue de la Pontaise. Un voile vitré marque l'entrée de la maison de quartier et souligne la continuité du jardin entourant le temple, les aménagements extérieurs d'origine étant conservés.

Le projet recherche une osmose entre ses deux volumes par le traitement identique des façades en crépi, l'interpénétration des programmes et la jonction des différents espaces.



Projet

L'accès principal à la maison de quartier se fait par le rez-de-chaussée du nouveau volume. Au niveau typologique, la priorité est donnée aux salles polyvalentes pouvant accueillir des activités de diverses natures. Les locaux présentent une flexibilité d'utilisation avec des ambiances propres à chaque espace. Une liaison fonctionnelle est créée aux différents étages et le dialogue avec l'extérieur se fait par de larges ouvertures dans le bâtiment neuf. L'espace d'entrée vitré crée une liaison entre les deux espaces extérieurs entourant la maison de quartier, soit le parvis d'accès sur rue et le jardin urbain à l'arrière. Dans l'ancien temple, c'est la découpe dans la façade d'une grande baie vitrée sur l'avenue Jomini qui accentue ce lien. Un accès direct depuis l'extérieur permet l'usage indépendant et polyvalent des espaces majeurs.

Programme

La nouvelle maison de quartier est destinée aux habitants et nombreux groupements associatifs. A la grande diversité de la population répond une diversité des besoins en termes associatifs, sociaux et culturels. Le programme est réparti dans les deux bâtiments reliés à chaque niveau sauf au deuxième étage.

L'extension accueille, sur quatre niveaux, des salles spécifiques ainsi que la circulation verticale principale :

- rez-de-chaussée : sas d'entrée et hall d'accueil, avec cuisine et cafétéria,
- 1^{er} étage : salle de musique et bureaux,
- 2^e étage : salle d'informatique et bureaux,
- sous-sol : oratoire et locaux techniques.

L'existant comporte six niveaux y compris le sous-sol technique et le clocher :

- rez-de-chaussée : salle polyvalente I et halte-jeux,
- 1^{er} étage : salle polyvalente II,
- 2^e étage : salle de danse et salle de jeux,
- 3^e étage : salle de jeux.

Les deux salles polyvalentes ont un double accès, assurant leur indépendance d'utilisation.



Lors de la transformation du Temple de Saint-Luc en Maison de Quartier de la Pontaise, les espaces culturels ont trouvé une nouvelle affectation et la couleur une nouvelle place. Ce bâtiment classé en note 2 et inscrit à l'inventaire depuis 1999 prouve ainsi sa capacité à passer à travers les époques tout en conservant la mémoire du passé.



Les raisons sensibles du patrimoine

Jamais architecture religieuse n'avait été l'objet d'une modernité aussi austère, voire brutale. De béton recouvert d'un crépi beige et rugueux, les volumes du temple apparaissent comme une forteresse à l'angle de la rue de la Pontaise et de l'avenue Jomini. Premier monument ecclésiastique vaudois sans flèche ni charpente, l'édifice tranche bel et bien avec la tradition. Le Temple de Saint-Luc semble déjà repousser les paroissiens stupéfaits venus célébrer sa consécration en ce jour d'avril 1940¹. Le petit manifeste moderniste des architectes Eugène Béboux et Paul Lavenex a produit son effet !

Pénétrant à l'intérieur de la nef, au premier étage, le visiteur est surpris par un espace dont la polychromie recouvre tout ! Cette dualité entre dureté extérieure et accueil intérieur sera la marque permanente de ce monument dont le même Paul Lavenex, vingt-cinq ans plus tard, renversera l'effet pictural en recouvrant d'un gris clair les peintures d'origine et en remplaçant les vitres claires des ouvertures hautes par des vitraux colorés dont l'arc-en-ciel s'étend sur toute la profondeur de la nef.

Aujourd'hui, près de cinquante ans plus tard, une nouvelle affectation, des transformations et extensions importantes participent de ce même paradoxe apparent de rupture et de continuité. L'architecture du Temple de Saint-Luc démontre encore, par l'affirmation de ses qualités patrimoniales permanentes, une aptitude particulière à l'intégration de ses modifications et à l'hospitalité de ses usages successifs. Le monument, non seulement permet

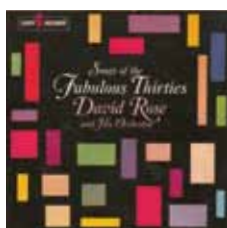
cette évolution, mais la suggère et la provoque. La réalisation du bureau de l'architecte a parfaitement répondu à cette sollicitation.

À l'exemple des toiles accrochées dans la nef par Francis Baudevin, le lieu du culte est devenu le lieu de la maison. Avant même ses nouveaux occupants, la couleur des tableaux disposés sur les façades intérieures habite déjà l'ancien temple. Comme un hommage à Paul Lavenex, l'intervention de l'artiste rappelle autant les taches de couleurs transportées par la lumière des vitraux installés en 1965, que la série des couleurs de la mise en scène abstraite de 1940.

Le patient travail de l'architecte a su insérer un usage renouvelé dans l'architecture existante. Celui de l'artiste a réussi à transposer dans une maison réinventée, l'héritage de la couleur. Ils offrent ainsi aux futurs occupants une habitation de la mémoire et de la création, témoin des raisons sensibles de ce patrimoine remarquable.

Laurent Chenu, architecte
Conservateur cantonal des monuments et sites

¹ La Gazette de Lausanne livre dans son édition du 9 avril 1940, les commentaires des visiteurs effarés : « C'est horrible, Monsieur le pasteur, on dirait un transformateur... » - « Si seulement, répliqua le ministre, si seulement ! ». Et plus loin, conciliateur : « Son architecture ne sera pas du goût de tout le monde. Elle est d'un modernisme auquel il faudra s'habituer ». Enfin, presque rassurant : « L'intérieur, disons-le d'emblée, rachète largement tout ce que l'extérieur a paru d'étrange : la décoration vieux-rose, bleu et or est du meilleur goût ; la chaire en stuc, posée à gauche, est au pied du chœur surélevé de quelques marches, avec une table de communion d'une belle sculpture, la galerie de l'orgue, avec une galerie de fer forgé, le mobilier de bois brun, tout cet ensemble fait le plus bel effet ».



A l'occasion des travaux de transformation du Temple de Saint-Luc, dans le cadre du pour-cent culturel, un concours artistique sur invitation a été organisé en avril 2011 pour animer la Maison de Quartier de la Pontaise. L'œuvre de Francis Baudevin, qui propose une composition colorée en vingt-quatre panneaux à l'intérieur de la salle polyvalente principale (ancienne salle de culte), a été réalisée.



Fabulous Thirties

Ils sont vingt-quatre dispersés sur les murs du Temple de Saint-Luc. Vingt-quatre tableaux peints par Francis Baudevin, de tailles et de couleurs différentes mais qui composent une seule grande image. Comme toujours chez l'artiste, l'œuvre résulte de l'utilisation d'une géométrie abstraite trouvée ailleurs, sur une boîte de médicament, d'emballages de toute sortes ou, comme ici, sur la pochette d'un disque vinyle.

A l'origine, le projet décoratif du Temple de Saint-Luc se réappropriait l'ADN du lieu. «Lors de ma première visite, des restaurateurs avaient gratté des bandes sur certaines parois, histoire de mettre au jour les couches successives de peinture, explique Francis Baudevin. J'imaginai alors poursuivre cette intervention à l'aide d'une composition de calendrier de l'Avent. Une grille géométrique dont les cases «détachées» au hasard dans les murs auraient révélé une image aléatoire faite d'éléments figuratifs et abstraits.» Comme aussi un clin d'œil à la vocation religieuse de cet édifice désormais réaffecté en maison de quartier.

Sauf qu'il apparaît bientôt que le bâtiment, construit en 1940, nécessite un désamiantage radical et partant un ravalement fatal de ses enduits. Exit l'œuvre en strate. «J'ai malgré tout poursuivi dans la voie de la grille, des fenêtres et de la couleur. En 2001, j'avais participé à un concours pour les vitraux de l'église de Montreux, détruits par la tempête Lothar. Le projet s'intitulait *Gospel Color*. Le gospel m'intéresse dans le sens où il manifeste à la fois d'une ferveur mystique et musicale. J'avais déjà, dans ce sens-là, utilisé pour une peinture

murale trois bandes verticales colorées extraites d'un album d'Aretha Franklin, *The Tender, the Moving, the Swinging*. En cherchant dans cette direction, je suis tombé sur une pochette de disque de 1961, *Songs of the Fabulous Thirties*, des orchestrations par David Rose de standards des années 30. Le graphisme de l'illustration reprend l'idée des cases du calendrier avec des teintes très variées posées sur un fond noir qui donne à cette fourre une esthétique de vitrail. Ces rectangles ont aussi l'avantage de redonner de la couleur à un bâtiment qui en était désormais totalement dépourvu. Pour des raisons de respect des normes phoniques, les séquences de vitraux colorés ont été remplacés par des verres complètement blancs.»

Francis Baudevin décide alors de reproduire sur toile chaque pièce de ce motif qu'il éclate ensuite dans le temple par petit groupe mais en respectant le rythme de la pochette originale. «C'est la première fois que je réalise une peinture en plusieurs tableaux ainsi répartis. Il y avait toutefois un risque de voir cet ensemble comme une suite de monochromes individuels. C'est pourquoi toutes les peintures sont encadrées par un même cache-clous, qui consiste à cerner le châssis d'une baguette aux angles ouverts, donnant au contour un léger aspect cruciforme. Ce qui me permettait d'imbriquer les toiles les unes avec les autres mais aussi de jouer avec l'architecture intérieure et la structure du lieu, de rappeler les reliefs en creux de son plafond et les éléments de construction de ses grandes verrières. Sans oublier la croix, celle, massive qui trône au sommet du Temple de Saint-Luc, Saint-Luc, le Saint patron des peintres bien-sûr.»

Emmanuel Grandjean, historien de l'art
Rédacteur en chef de la revue *DADI*



Née en 2013 de la transformation de l'ancien Temple de Saint-Luc, la Maison de Quartier de la Pontaise est un nouveau lieu d'animation, destiné aux habitants et groupements associatifs du quartier de Vinet/Pontaise. Elle offre à toutes les tranches d'âge des espaces de qualité pour la pratique d'activités variées et polyvalentes.



Prochain arrêt : Maison de Quartier de la Pontaise, un lieu au supplément d'âme

La vogue patrimoniale aidant, chacun d'entre nous veut bien reconnaître comme œuvres d'art nos cathédrales et autres églises. Qu'on les visite, qu'on vienne y prier ou qu'en tant que pratiquant fervent, on assiste à la célébration du culte, chacun est sensible à leur majesté et tente même, pourquoi pas, d'imaginer les vies auxquelles elles ont assisté, spectatrices bienveillantes, tout au long des siècles.

Devenues des monuments historiques, témoins d'un instant de l'histoire de notre pays, immobilisées dans le temps, elles sont soit condamnées à rester telles qu'elles ont été conçues, ou alors revues de manière à ce qu'elles puissent continuer à traverser les siècles sans être dénaturées ou détruites.

S'est ainsi posée la question de l'édifice culturel de Saint-Luc et de son avenir. Cherchant à trouver dans ce monument du passé une nouvelle identité, les autorités politiques lausannoises ont osé le choix audacieux d'en faire une maison de quartier, et de transformer un lieu où l'on entre en communication avec Dieu en un lieu où l'on entre en communication avec l'Homme.

Une maison de quartier, c'est en effet un espace de convivialité ouvert à tous, des opportunités de rencontres et de liens où les talents se nourrissent et se mélangent.

Une maison de quartier, c'est un pari : celui de favoriser le « vivre ensemble » et de renforcer le lien social entre les habitants, de mobiliser les solidarités de proximité.

Une maison de quartier, c'est une volonté : celle de renforcer les capacités sociales des personnes, de multiplier les occasions

d'agir collectivement sur son quotidien, de favoriser l'exercice de la citoyenneté à l'échelle de son quartier quel que soit son statut social, son âge ou son origine.

Une maison de quartier, c'est une maison collective, celle des habitants jetant des passerelles entre eux pour ensemble construire des engagements forts, dans un monde qui exige aujourd'hui de réinventer le rapport de l'Homme à lui-même, à l'autre, à son quartier, à la société, à l'environnement.

Une maison de quartier, c'est un lieu tourbillonnant où l'on fête son anniversaire, où les aînés rencontrent les plus jeunes, où l'on fait ses devoirs, de la musique, des fêtes, des débats, où l'on va au théâtre ou au concert. C'est l'endroit où les enfants sont en sécurité lorsque les parents travaillent, où les adolescents se retrouvent parfois tard le soir.

La Maison de Quartier de la Pontaise saura, nous en sommes persuadés, capter les énergies sociales, multiculturelles, artistiques de ce quartier si attachant où entre ruelles fleuries, vieilles maisons, parcs et jardinets foisonnent les talents et les savoir-faire, bref une richesse humaine aux mille couleurs. Et par ses habitants, elle portera un sens permanent de la joie de se rencontrer, de partager, de faire la fête, d'être ensemble, tout simplement...

La FASL, fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise qui gère seize lieux d'animation dont les maisons de quartier de Chailly et de Sous-Gare, est honorée d'être associée à cette aventure tissée d'humanisme, et d'y apporter son expertise de l'animation.

Pierre-Alain Verheyen
Directeur FASL